DECISION N° 20230925_P_100 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4.

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec Sophie Loriette « Naturopathe / Reflexologue » pour deux interventions au Relais Petite Enfance de Saint Just Malmont et La Séauve sur Semène en faveur des assistantes maternelles et enfants du territoire.

Le Président,

N° 20230925_P_100

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Sophie LORIETTE
Naturopathe, Réflexologue
Accompagnante en Périnatalité
13 place des Victimes de la Déportation du Travail
43240 SAINT JUST MALMONT

Pour 2 interventions d'1h30 ; réflexologie plantaire, conseils en hygiène de vie en faveur des assistantes maternelles et enfants du territoire en temps collectifs.

Dates:

En Novembre 2023

Lieux:

Relais petite enfance de Saint Just Malmont Relais petite enfance de La Séauve sur Semène

Montant: 160€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 25 septembre 2023

AR Prefecture

043-244301131-20230925-20230925_P_100-AU Reçu le 03/10/2023

